

PROCÈS-VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Yannick **POUEY**, Secrétaire général ; Gilles **DA COSTA**, Trésorier général ; Cathy **MONCASSIN**, Vice-Présidente ; Ludovic **SYLVESTRE**, Vice-Président ; Éric **JACOTÉ**, Vice-Président ; Sylvain **DUPLOYER**, Vice-Président ; Marie-Françoise **POTEREAU**, Vice-Présidente, Jean-Michel **RICHEFORT**, Vice-Président.

Assistent également à la réunion :

Marc **MADIOT**, Président de la LNC, Bénédicte **FOUBERT-LAUTROUS**, Directrice administrative et financière ; Anne **LE PAGE**, Directrice des activités sportives ; **Fabien RAFFOUX**, Directeur des systèmes d'information ; Christophe **MANIN**, Directeur Technique National, Cédric **CHAUMOND**, Directeur technique national adjoint.

Invité excusé : Éric **MEINADIER**, médecin en charge de la surveillance médicale réglementaire ; Christophe **LAVERGNE**, Directeur juridique.

La séance est ouverte à 19 heures 30

I - APPROBATION DU PV DE LA RÉUNION DU 14 MAI 2020

Le projet de PV est adopté à l'unanimité

II - INFORMATIONS GENERALES

Outre le chapitre concernant la déclaration de ce jour du Premier Ministre qui sera commentée par ailleurs, le Président entame ce point de l'ordre du jour par le dossier de l'aménagement de la colline d'Elancourt et le tracé du parcours VTT .

La FFC est clairement identifiée par Solideo comme aménageur du circuit olympique et demande à la Fédération son rendu alors qu'aucune confirmation de la légitimité de la FFC n'a été rendue officielle.

Aux dernières nouvelles, cette partie du travail à réaliser serait confié à un prestataire Sud-Africain alors que le site se situe à quelques hectomètres du siège de la Fédération et que la France fait partie des leaders en matière de VTT. Contact a été pris avec le COJO et l'UCI afin de trouver une solution à cette situation ubuesque.

Un rendez-vous est pris le 9 juin avec Frédéric Sanaur au sujet du devenir des subventions ANS.

Une relance sera à effectuer auprès des clubs sur l'opération et l'inscription de ceux-ci sur la plateforme de "Soutiens ton club" afin de pouvoir bénéficier d'incitations fiscales pour les donateurs.

A noter également la sortie d'une tribune, dont la FFC est signataire, émanant du Ministère des Transports pour que le mois de mai devienne une fête du vélo.

III – ORGANISATIONS

En sus des tableaux récapitulatifs qui sont détaillés discipline par discipline (voir Annexes), il est fait quelques commentaires sur :

- la route pour apprécier la consolidation des manches de N1 N2 N3, sur le dossier des Championnats de France de l'Avenir pour lequel une étude est réalisée avec les ETR pour connaître la participation exacte, catégorie par catégorie. Il est rappelé que le cyclisme féminin ne doit pas constituer "la variable d'ajustement" en cette période difficile. Il est notable de voir que des épreuves régionales basculent sur le calendrier fédéral, notamment dans la catégorie junior. Enfin, une visioconférence s'est tenue pour trouver une date au Tour de l'avenir.
- le VTT pour évoquer la quasi-finalisation du calendrier sachant que nombre de reports ou d'annulations sont maintenant entérinées. A noter que les championnats de France de XCE ont été placés sur l'épreuve de l'Alpe d'Huez.
- la piste pour attribuer les Championnats de France à Bourges ; ceux-ci étant organisés avec le comité régional du Centre Val de Loire du 19 au 23 décembre 2020.
- le Freestyle pour entériner l'annulation de la manche de Coupe de France du Havre.
- Concernant le cyclocross, Sylvain Duployer présente les propositions d'évolutions soumises à vote du bureau exécutif (voir Annexe) : celles-ci concernent l'ordre de départ des Coupes de France Masters, la suppression des box pour les équipes UCI route et VTT, les indemnités de déplacement des compétiteur(trice)s classé(e)s, les conditions de participation aux championnats de France des relais mixtes des comités régionaux, les conditions de participation aux championnats de France Masters. Toutes ces mesures sont adoptées à l'unanimité.

Le Président revient ensuite sur les Championnats de France Élite route à Plumelec et le projet de championnat d'Europe à Plouay ; les deux sites se situant dans le Morbihan.

Une réunion doit se tenir avec Monsieur le Maire de Plumelec et le Préfet de département durant la prochaine semaine.

Le Président fait état d'une discussion ayant eu lieu dernièrement avec le Secrétaire Général de l'UEC sur la candidature de Plouay alors que la FFC n'avait pas été mise au courant par l'UEC d'une telle possibilité.

Il est rappelé que la FFC tient à garder la maîtrise des grands événements internationaux sur son territoire et que cette façon de procéder amène également des difficultés nouvelles pour la reconstitution du calendrier des courses professionnelles.

Marc Madiot déclare que la LNC est extrêmement surprise et très peinée de cette situation sachant que l'organisateur potentiel n'a même pas averti la ligue et que chacun savait que le calendrier se mettait déjà difficilement en place

Il annonce que bon nombre d'équipes françaises se déclarent être d'abord solidaires avec les organisateurs d'épreuves françaises. Il exprime que cette situation est désobligeante par rapport à bon nombre d'organisateur et que cela illustre un manque flagrant de cohésion et de solidarité.

Un nouveau RDV téléphonique aura lieu le 29 Mai entre le Président de la FFC et le Secrétaire Général de l'UEC.

IV - INTERVENTION DU PRÉSIDENT DE LA LNC

Marc Madiot déclare tout d'abord que l'"éclaircie sanitaire" constitue un indice très bon pour le moral.

Il fait état d'un courrier adressé au Président de l'UCI au sujet de la situation économique et éthique qui pourrait engendrer des distorsions de concurrence.

En effet, certaines équipes ont rabaissé le salaire des encadrements et toutes les structures seraient sur la même ligne de départ en ce qui concerne les "World Tour" pour l'année prochaine.

Où est donc "l'avantage" des équipes "saines" à ce jour ?

La LNC élabore un guide des mesures sanitaires afin d'aider les différents acteurs sans les décourager pour autant, et enregistre l'arrivée d'un médecin représentant des équipes (Docteur Bouvat) au sujet des conditions sanitaires à mettre en place suite à la crise du COVID 19.

V - ACTIVITES SPORTIVES

Le DTN dresse le bilan des webinaires qui est très positif : 27 réunions se sont tenues (7 sur le développement et 20 sur la performance) avec la participation 834 participants composés de dirigeants éducateurs et athlètes de clubs ainsi que des entraîneurs nationaux.

Ce procédé sera à reconduit après la fin de crise

Un point d'étape est fait sur les travaux des groupes de réflexion concernant notamment la mobilité et des "offres plus lucratives".

Une enquête réalisée auprès des clubs et éducateurs (80 réponses environ) semble conforter les orientations prises par la FFC.

En résumé, l'attente se situe sur la formation et sur la fonction de conseil pour développer des offres plus attractives.

A noter qu'avec les outils du pack office 365, il y a une augmentation de la capacité d'échanges directs entre la strate fédérale et les clubs ou licenciés.

Est également évoqué notre capacité à développer des stages pour mettre en valeur notre savoir-faire.

Le groupe de travail sur le Contre la Montre a continué à produire sur les deux pans que sont les « CLM compétition » et « CLM pour tous ».

Le dossier sera étudié lors de la prochaine réunion de commission route.

Une information est donnée sur l'obligation de formation de certains athlètes sur les règlements antidopage imposée par l'UCI pour participer à des épreuves internationales : celles-ci pouvant se dérouler par e-learning.

VI - FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

La directrice administrative et financière informe que 67 % des salariés ont répondu au questionnaire qui leur était dédié.

Le dossier du chômage partiel suit son cours normalement .

Concernant les conditions sanitaires, les masques, gels hydroalcooliques et plexi glass ont été réceptionnés.

Le Trésorier Général rappelle la nécessité d'être précis sur l'élaboration du budget rectificatif et la perspective de tarification 2021.

Il informe également que la négociation avec l'assureur fédéral suivie par le directeur juridique avance correctement et qu'un premier chiffre a été avancé.

Seules certaines précisions manquent encore pour affiner les baisses à ventiler sur les comités régionaux et la LNC.

Une communication à propos du Fond National de Solidarité doit être faite auprès des clubs et comités.

La note est prête et il faudra tenir compte du nouveau décret sur les activités touristiques et événementielles pour voir comment s'inscrire dans ce dispositif.

Un rappel doit être également exercé sur le sujet du prolongement du chômage partiel.

À noter que nous avons des demandes de clubs pour savoir si le siège fédéral les aidera financièrement de façon directe, à l'instar de la Fédération Française de Tennis.

La FFC n'étant pas du tout dans le même historique financier, et pas dans la même situation, une réponse sera adressée à ces demandes pour expliquer nos actions destinées à sortir "le mieux possible" de cette crise.

VII - POINT GLOBAL SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CELLULE DE CRISE

Le secrétaire général fait un inventaire des questions qui sont d'actualité et s'attarde sur les déclarations d'épreuves qui doivent être réalisées auprès des préfetures. Une réunion a eu lieu où était présent le Ministère de l'intérieur pour faciliter la tâche de chacun à condition que les actes aient été réalisés préalablement.

S'agissant de la déclaration du jour du Premier Ministre, elle incarne très clairement une accélération du processus de déconfinement.

Toutefois, la règle de distanciation de 10m entre chaque pratiquant pose un souci évident de cohérence et de mise en œuvre.

La FFC observe que ces histoires "de mesure" mettent le sport fédéré en difficulté alors que les autres formes de pratique de sport sont finalement beaucoup plus libres.

Le Bureau Exécutif décide qu'un courrier sera envoyé au Ministère des Sports afin de revenir sur ce point précis, mais aussi de faciliter l'ouverture des lieux de pratique cycliste et de demander une reprise des compétitions à mi-juillet.

VIII – COMMUNICATION

Un état des lieux est réalisé sur la teneur du prochain contrat de retransmission télévisée sachant que l'actuel se termine au 31 décembre 2020.

Ce nouveau contrat sera conclu pour une période allant de 2021 à 2025, il marque un petit recul des droits accordés mais permet de garantir la production et la diffusion de tous nos Championnats de France.

VIII - POINT SUR LE GRAVEL ET LE VAE

Michel Callot présente le projet de la Gravel Pyrénées et propose que la FFC s'associe à cet événement pour en faire le lancement officiel du gravel au sein de la FFC. Le projet a été travaillé avec le concours du président du Comité Nouvelle Aquitaine, Vincent Dedieu. Sylvain Duployer fait un état de l'avancée de la pratique du gravel. Après échanges, il est décidé de retenir ce projet qui pourra se prolonger par l'étude des diverses possibilités d'établir un véritable circuit qui permettrait d'aider au développement de cette discipline.

Concernant le VAE, il existe un gros essor commercial sur ce nouveau type de vélo.

Doit être étudié la création d'un panel de formations utiles à ce mode d'utilisation; d'autant plus que les "populations concernées" ne sont pas forcément celles de la FFC traditionnelle.
En termes d'organisations, il est nécessaire de favoriser cette pratique à travers les rando sportives et cyclosporatives.
Dossier à suivre de près.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 heures.

La prochaine réunion du Bureau Exécutif se tiendra le jeudi 4 juin 2020 à 19h30.

Le Président

Le Secrétaire général

Michel CALLOT

Yannick POUÉY

Bureau Exécutif du 28 mai 2020
Epreuves Officielles VTT

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 28/05/2020	PROPOSITION VOTE BE	CONFIRMATION ECRITE ORGA
COUPE DE FRANCE						
27/03/2020	29/03/2020	Marseille Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#1	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 2-4 octobre 2020 (sous réserve confirmation calendrier UCI)	ANNULEE	OUI
17/04/2020	19/04/2020	Levens Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 16-18 octobre 2020 (sous réserve calendrier UCI)		OUI
08/05/2020	10/05/2020	Lons le Saunier Coupe de France VTT SKF XCO/XCE#3	Bourgogne Franche Comté	ANNULEE ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur)		OUI
24/05/2020	24/05/2020	Métabief Coupe de France VTT SKF DH#1	Bourgogne Franche Comté	REPORT 29-30 août (sous réserve confirmation calendrier UCI)		OUI
05/06/2020	07/06/2020	Ussel Coupe de France VTT SKF XCO#4/XCR	Nouvelle Aquitaine	ANNULEE 2020 ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur)		OUI
27/06/2020	28/06/2020	Liffré Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bretagne	ANNULEE ATTRIBUTION 2021 (sous réserve confirmation organisateur)		OUI
04/07/2020	05/07/2020	Valberg Coupe de France VTT SKF DH#2	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 22-23 août 2020 (sous réserve confirmation calendrier UCI)	ANNULEE	OUI
25/07/2020	26/07/2020	Les Orres Coupe de France VTT SKF DH#3	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 12-13 septembre (sur programme 2 jours)		OUI
07/08/2020	09/08/2020	L'Alpe d'Huez Coupe de France VTT SKF XCO#5/XCE#4/DH#4	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE	La Coupe de France XCE devient le Championnats de France XCE (en raison de la concurrence avec le CdM XCE lors des CdF)	OUI
08/08/2020	09/08/2020	Montgenèvre Coupe de France VTT SKF TRIAL	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE		OUI
12/09/2020	13/09/2020	Belfort Coupe de France VTT SKF TRIAL	Bourgogne Franche Comté	MAINTENUE		
		Les 2 Alpes Coupe de France VTT SKF DHI		NOUVELLE	14-16 Aout - sous réserve de signature de la convention	
COUPE DE FRANCE ENDURO						
20/06/2020	21/06/2020	Val D'allos Coupe de France VTTAE ENDURO	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 22-23 août		OUI
27/06/2020	28/06/2020	Val D'allos Coupe de France VTT ENDURO	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	REPORT 22-23 août		OUI
01/08/2020	02/08/2020	Saint Sorlin d'Arves Coupe de France VTT ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 15-16 août		OUI
22/08/2020	23/08/2020	Val d'Isère Coupe de France VTT ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	ANNULEE		OUI
05/09/2020	06/09/2020	Loudenvielle Coupe de France VTT ENDURO & VTTAE ENDURO	Occitanie	REPORT 12-13 septembre 2020		OUI
03/10/2020	04/10/2020	Talloires Coupe de France VTTAE ENDURO	Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE	SEULEMENT AVEC VTTAE	
TROPHEE DE FRANCE						
02/08/2020	06/08/2020	L'Alpe d'Huez Trophée de France des Jeunes Vététistes	Auvergne-Rhône-Alpes		ANNULE	
CHAMPIONNATS DE FRANCE						

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 28/05/2020	PROPOSITION VOTE BE	CONFIRMATION ECRITE ORGA
04/07/2020	04/07/2020	Megève Combloux Championnats de France XC MARATHON / MB RACE	Auvergne-Rhône-Alpes	ANNULES ATTRIBUTION 2021 2, 3 et 4 juillet 2021		OUI
09/07/2020	12/07/2020	Les Ménuires Championnats de France XCO/XCE/DHI/TRIAL/XCR COMITES/XCO et DHI MASTERS/TTAE XC	Auvergne-Rhône-Alpes	REPORT	21-23 août avec les disciplines suivantes : XCO, VTTAE XC, DHI, TRIAL, XCO MASTERS, DHI MASTERS	OUI
05/09/2020	06/09/2020	Loudenvielle Championnats de France VTT ENDURO	Occitanie	REPORT 12-13 septembre 2020		OUI
COUPES DU MONDE ET EPREUVES INTERNATIONALES						
20/05/2020	24/05/2020	Olargues Enduro World Series	Occitanie	REPORT 17-18 octobre		OUI
05/06/2020	05/06/2020	Villars de Lans Coupe du Monde XCE	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 25 septembre 2020		OUI
17/07/2020	19/07/2020	Valberg Enduro World Series - E Bike	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur	ANNULEE ATTRIBUTION 2021		OUI
31/07/2020	02/08/2020	Cordon Jeux Mondiaux de la Jeunesse TRIAL	Auvergne Rhône Alpes	REPORT 2021 (sous réserve de confirmation de l'UCI)		OUI
18/09/2020	20/09/2020	Les Gets Coupe du Monde UCI MTB Mercedes-Benz XCO/XCC/DHI	France - Auvergne Rhône Alpes	MAINTENUE		
CHAMPIONNATS DU MONDE						
20/08/2020	23/08/2020	Pra Loup Championnats du Monde Masters XCO DHI	Région Sud Provence Alpes Côte D'Azur		ANNULES	OUI
CHAMPIONNATS REGIONAUX						
		CHAMPIONNATS REGIONAUX		Date libre		

**Bureau Exécutif du 28 mai 2020
Epreuves Officielles Piste**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 28/05/2020	PROPOSITION VOTE BE	COURRIER/MAIL CONF ORGANISATEUR
COUPE DE FRANCE						
25/04/2020	25/04/2020	Le Neubourg Coupe de France Juniors Piste	Normandie	ANNULATION 2020 ATTRIBUTION 2021 (date à confirmer ultérieurement)		oui
13/05/2020	13/05/2020	Poitiers Coupe de France de l'Américaine	Nouvelle Aquitaine	REPORT en cours d'étude		
26/06/2020	28/06/2020	COUPE DE France FENIOUX PISTE Le Mans	Pays De La Loire	ANNULATION ATTRIBUTION 2021 (date à confirmer ultérieurement)		oui
CHAMPIONNATS DE FRANCE						
19/06/2020	21/06/2020	Bourges Championnats de France Piste Masters	Centre Val De Loire	REPORT 25-27 septembre 2020		oui
08/08/2020	15/08/2020	Lieu à définir Championnats de France Piste Avenir et Elite	Lieu À Définir	REPORT	19 au 23 Décembre 2020	

**Bureau Exécutif du 28 mai 2020
Epreuves Officielles Freestyle**

DATE 1	DATE 2	ÉPREUVE	REGION	ETAT au 28/05/2020	PROPOSITION VOTE BE
COUPE DE FRANCE					
22/02/2020	23/02/2020	Marseille Coupe de France BMX Freestyle #1	Sud-Provence-Alpes-Côte D'Azur	REALISEE	
15/05/2020	17/05/2020	Strasbourg Coupe de France BMX Freestyle #2	Grand Est	ANNULEE	
21/08/2020	23/08/2020	Sérignan Coupe de France BMX Freestyle #3	Occitanie	MAINTENUE	
28/08/2020	30/08/2020	Le Havre Coupe de France BMX Freestyle #4	Normandie	ANNULEE	
COUPE DU MONDE					
20/05/2020	24/05/2020	Montpellier Coupe du Monde BMX Freestyle	Occitanie	ANNULEE	

Proposition Commission Nationale Cyclo-cross
Bureau Exécutif du 28 Mai 2020

Disciplines	Texte en vigueur	Proposition de texte	Réunion de BE du 28/05/20	Réunion de CF du 13/06/20																																																												
CYCLO-CROSS - Quotas Cadets en COUPE DE FRANCE																																																																
CYCLO-CROSS	<p><u>COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS</u> <u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <table border="1" data-bbox="277 881 976 1450"> <thead> <tr> <th>CR</th> <th>Quotas en vigueur</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>AURA</td><td>24</td></tr> <tr><td>BFRC</td><td>21</td></tr> <tr><td>BRET</td><td>12</td></tr> <tr><td>CEVL</td><td>7</td></tr> <tr><td>GEST</td><td>16</td></tr> <tr><td>HAFR</td><td>9</td></tr> <tr><td>IDFR</td><td>12</td></tr> <tr><td>NORM</td><td>8</td></tr> <tr><td>NOAQ</td><td>15</td></tr> <tr><td>OCCI</td><td>12</td></tr> <tr><td>PDLL</td><td>9</td></tr> <tr><td>PACA</td><td>7</td></tr> <tr><td>CR d'accueil</td><td>10</td></tr> <tr><td>TOTAL</td><td>162</td></tr> </tbody> </table>	CR	Quotas en vigueur	AURA	24	BFRC	21	BRET	12	CEVL	7	GEST	16	HAFR	9	IDFR	12	NORM	8	NOAQ	15	OCCI	12	PDLL	9	PACA	7	CR d'accueil	10	TOTAL	162	<p><u>COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS</u></p> <p>Une évolution des quotas est proposée afin de répondre à quelques demandes où le réservoir de coureurs cadets de bon niveau est constaté en « récompensant » notamment les comités régionaux qui ont fait l'effort d'engager le nombre maximum de coureurs sur toutes les saisons depuis 2017.</p> <p><u>Proposition de modification dans le règlement particulier</u></p> <table border="1" data-bbox="1102 894 1627 1471"> <thead> <tr> <th>CR</th> <th>Proposition de quotas</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>AURA</td><td>24</td></tr> <tr><td>BFRC</td><td>21</td></tr> <tr><td>BRET</td><td>14</td></tr> <tr><td>CEVL</td><td>8</td></tr> <tr><td>GEST</td><td>16</td></tr> <tr><td>HAFR</td><td>9</td></tr> <tr><td>IDFR</td><td>12</td></tr> <tr><td>NORM</td><td>10</td></tr> <tr><td>NOAQ</td><td>15</td></tr> <tr><td>OCCI</td><td>12</td></tr> <tr><td>PDLL</td><td>11</td></tr> <tr><td>PACA</td><td>7</td></tr> <tr><td>CR d'accueil</td><td>10</td></tr> <tr><td>TOTAL</td><td>169</td></tr> </tbody> </table>	CR	Proposition de quotas	AURA	24	BFRC	21	BRET	14	CEVL	8	GEST	16	HAFR	9	IDFR	12	NORM	10	NOAQ	15	OCCI	12	PDLL	11	PACA	7	CR d'accueil	10	TOTAL	169	Soumis au vote du BE du 28 juin	Soumis au vote du CF du 13 juin
	CR	Quotas en vigueur																																																														
AURA	24																																																															
BFRC	21																																																															
BRET	12																																																															
CEVL	7																																																															
GEST	16																																																															
HAFR	9																																																															
IDFR	12																																																															
NORM	8																																																															
NOAQ	15																																																															
OCCI	12																																																															
PDLL	9																																																															
PACA	7																																																															
CR d'accueil	10																																																															
TOTAL	162																																																															
CR	Proposition de quotas																																																															
AURA	24																																																															
BFRC	21																																																															
BRET	14																																																															
CEVL	8																																																															
GEST	16																																																															
HAFR	9																																																															
IDFR	12																																																															
NORM	10																																																															
NOAQ	15																																																															
OCCI	12																																																															
PDLL	11																																																															
PACA	7																																																															
CR d'accueil	10																																																															
TOTAL	169																																																															
	<p>(+2) (+1) (+2) (+2)</p>																																																															

CYCLO-CROSS - Engagements aux COUPES DE FRANCE

COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS

Texte en vigueur dans le règlement particulier

	Cadets / Cadettes	Juniors / Espoirs / Elites	Masters	Exemple pour 600 coureurs pour 1 WE de Coupe de France	
				Formule	Total
MONTANT D'ENGAGEMENT	12,00 €	15,00 €	21,00 €		
PART FFC	3,50 €	4,50 €	3,70 €	3,50 € x 200 Cadets / Cadettes + 4,50 € x 400 Juniors à Elite + 3,70 € x 100 Masters	2 870,00 €
PART COMITE REGIONAL	3,50 €	4,50 €	2,00 €	3,50 € x 200 Cadets / Cadettes + 4,50 € x 400 Juniors à Elite + 2,00 € x 100 Masters	2 700,00 €
PART ORGANISAT EUR	5,00 €	6,00 €	15,30 €	5,00 € x 200 Cadets / Cadettes + 6,00 € x 400 Juniors à Elite + 15,30 € x 100 Masters	4 930,00 €

COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS

Il est proposé de réévaluer d'1 € le montant de l'engagement de Cadets à Elite afin de les reverser aux comités locaux d'organisation. Ainsi, les Cadets / Cadettes passeraient de 12,00 à 13,00 € et les autres catégories passeraient de 15,00 à 16,00 €. Le détail de la répartition est proposé ci-après.

Proposition de modification dans le règlement particulier

	Cadets / Cadettes	Juniors / Espoirs / Elites	Masters	Total
MONTANT D'ENGAGEMENT	13,00 €	16,00 €	21,00 €	
PART FFC	3,50 €	4,50 €	3,70 €	2 870 €
PART COMITE REGIONAL	3,50 €	4,50 €	2,00 €	2 700 €
PART ORGANISATEUR	6,00 €	7,00 €	15,30 €	5 530 € (+ 600 €)

CYCLO-
CROSS

Soumis
au vote
du BE du
28 mai

INFO au
CF du 13
juin

CYCLO-CROSS - Ordres de départ COUPES DE FRANCE MASTERS				
CYCLO-CROSS	<p>COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS <u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>1^{ère} manche</u> : Les coureurs classés aux derniers classements des Championnats de France Masters de Cyclo-cross de l'année précédente par catégorie d'âge de Master 1 à Master 9 - <u>2^{ème} manche et suivantes</u> : Les coureurs figurant au classement de la Coupe de France Masters selon les catégories de Master 1 à Master 9 	<p>COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS</p> <p>Les ordres de départ des Masters ont été réétudiés afin de favoriser le déroulement des épreuves par niveau sportif et non plus par catégorie d'âge. En effet, des différences de niveau notoires sont ressorties lors des Coupes de France Masters de la saison passée.</p> <p><u>Proposition de modification dans le règlement particulier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - <u>1^{ère} manche</u> : Les coureurs figurant au classement général scratch de la Coupe de France Masters de la saison précédente - <u>2^{ème} manche et suivantes</u> : Les coureurs figurant au classement général scratch de la Coupe de France Masters de la saison en cours 	<p>Soumis au vote du BE du 28 mai</p>	<p>INFO au CF du 13 juin</p>
	CYCLO-CROSS - Attribution box de dépannage COUPES DE FRANCE			
	<p>COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS <u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <p>Les structures pouvant choisir leur box de dépannage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Comités régionaux - Les Equipes UCI Route - Les Equipes UCI VTT - Les Equipes UCI Cyclo-cross - Les Teams FFC Cyclo-cross 	<p>COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS</p> <p>Le modèle d'attribution des box de dépannage est actuellement lourd et compliqué à mettre en place, des erreurs ont eu lieu par les jurys respectifs des épreuves, et de nombreux échanges ont eu lieu avec les directeurs sportifs.</p> <p><u>Proposition de modification dans le règlement particulier</u></p> <p>Il est donc proposé de simplifier ce modèle d'attribution en permettant le choix uniquement aux structures spécialisées dans la discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Comités régionaux - Les Equipes UCI Route - Les Equipes UCI VTT - Les Equipes UCI Cyclo-cross - Les Teams FFC Cyclo-cross 	<p>Soumis au vote du BE du 28 mai</p>	<p>INFO au CF du 13 juin</p>

CYCLO-CROSS - Indemnités frais de déplacement COUPES DE FRANCE

COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS

Texte en vigueur dans le règlement particulier

- Le tarif appliqué est de 0,20 € / Km sur l'aller
- Les catégories concernées sont :
 - 20 premiers coureurs français Cadets, Juniors, Espoirs, Elites Hommes et Juniors, Elites Femmes
 - 10 premières concurrentes françaises Cadettes

COUPES DE FRANCE CYCLO-CROSS

Pour éviter d'ajouter des charges supplémentaires aux comités locaux d'organisation afin de rester sur une enveloppe globale historique d'environ 10 000 € par week-end de Coupe de France, il est proposé que le paiement de ces indemnités pourrait être effectué selon les conditions suivantes :

Proposition de modification dans le règlement particulier

- **Le coureur devra avoir participé aux 2 manches du week-end pour les catégories concernées**
- Le tarif appliqué est de **0,10 € / Km** sur l'aller
- Tarif appliqué pour chaque coureur classé dans les 20 premiers des épreuves ayant lieu **samedi et dimanche**
- Il n'y aura pas de changement pour les catégories cadets et cadettes dont le montant de remboursement reste fixé à 0,20 € / Km sur l'aller

**Soumis
au vote
du BE du
28 mai**

**INFO au
CF du 13
juin**

**CYCLO-
CROSS**

CYCLO-CROSS - Relais des Comités régionaux CHAMPIONNATS DE FRANCE				
CYCLO-CROSS	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLO-CROSS</u></p> <p>Pour rappel, la création du relais des comités régionaux a été votée en Bureau Exécutif du 11 décembre 2019 et présentée dans le rapport d'activités du BE au Conseil Fédéral des 24-25 janvier 2020.</p> <p><u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <p>NEANT</p>	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLO-CROSS</u> <u>Proposition de modification dans le règlement particulier</u></p> <p>L'épreuve consiste en un relais mixte entre les coureurs appartenant à un même comité régional dont les conditions de participation sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Equipes de comité régional avec port du maillot du comité régional pour tous les coureurs - Composition des équipes : <ul style="list-style-type: none"> - 2 coureurs de - 18 ans Hommes & Femmes - 2 coureurs de + 18 ans Hommes & Femmes - 30 minutes avant l'appel des coureurs, le directeur sportif de chaque comité régional devra remettre au podium « arrivée » de la FFC, la composition de leur relais avec ordre libre des relayeurs - Mise en grille effectuée par un tirage au sort réalisé par le jury des arbitres - Dépannage autorisé dans le poste de dépannage avec répartition libre des boxes de dépannage - Mise en œuvre du passage de relais selon les contraintes techniques du Comité local d'organisation définie en collaboration avec la FFC. Il est suggéré d'effectuer ce relais sur la ligne d'arrivée. - Le relais devra se faire par un contact physique entre les 2 relayeurs (se taper dans la main par exemple) - Durée : environ 30 minutes soit un tour de circuit par coureur de chaque catégorie d'âge - Cérémonie protocolaire avec remise de médailles, maillots, et 12 bouquets - L'épreuve aura lieu le samedi en prélude des Championnats de France dont le premier départ serait donné à 11h00 	<p>Soumis au vote du BE du 28 mai</p>	<p>Soumis au vote du CF du 13 juin</p>

CYCLO-CROSS - Attribution box de dépannage CHAMPIONNATS DE FRANCE				
CYCLO-CROSS	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLO-CROSS</u> <u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <p>Les structures pouvant choisir leur box de dépannage sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Comités régionaux - Les Equipes UCI Route - Les Equipes UCI VTT - Les Equipes UCI Cyclo-cross - Les Teams FFC Cyclo-cross 	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE CYCLO-CROSS</u></p> <p>Le modèle d'attribution des box de dépannage est actuellement lourd et compliqué à mettre en place, des erreurs ont eu lieu par les jurys respectifs des épreuves, et de nombreux échanges ont eu lieu avec les directeurs sportifs.</p> <p><u>Proposition de modification dans le règlement particulier</u></p> <p>Il est donc proposé de simplifier ce modèle d'attribution en permettant le choix uniquement aux structures spécialisées dans la discipline :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les Comités régionaux - Les Equipes UCI Route - Les Equipes UCI VTT - Les Equipes UCI Cyclo-cross - Les Teams FFC Cyclo-cross 	<p>Soumis au vote du BE du 28 mai</p>	<p>INFO au CF du 13 juin</p>
	CYCLO-CROSS - Conditions de participation CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS			
	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS CYCLO-CROSS</u> <u>Texte en vigueur dans le règlement particulier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les coureurs souhaitant participer aux Championnats de France Masters de Cyclo-cross devront être classés dans le classement général individuel de la Coupe de France Masters de Cyclo-cross 	<p><u>CHAMPIONNATS DE FRANCE MASTERS CYCLO-CROSS</u> <u>Proposition de modification dans le règlement particulier</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La participation aux Championnats de France Masters de Cyclo-cross est libre. - La participation aux manches de Coupe de France Masters n'est donc plus obligatoire pour participer aux Championnats de France Masters de Cyclo-cross 	<p>Soumis au vote du BE du 28 mai</p>	<p>Soumis au vote du CF du 13 juin</p>